

Fusions et ComUE : Après le 18 juin, poursuivre la mobilisation

La FERC Sup CGT a appelé à une journée de grève et de mobilisation le 18 juin 2014 en proposant aux personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'organiser des rassemblements devant les rectorats et, dans la région parisienne, de rejoindre la manifestation des personnels de l'Éducation nationale contre la réforme des rythmes scolaires. Plusieurs organisations syndicales (FERC CGT, CGT INRA, FNEC-FP FO, SNPREES FO, SupAutonome FO, SUD Éducation) et divers groupes (SLU, Groupe du 4 avril, RESAU) ont rejoint cet appel et participaient à la manifestation parisienne.

La FERC Sup CGT, la CGT INRA et le SNPREES FO avaient demandé audience au ministre pour porter les revendications précises des personnels : arrêt des fusions d'universités et des regroupements au sein des ComUE, maintien des diplômes nationaux et des garanties statutaires des personnels, abrogation des lois LRU-Pécresse et LRU-Fioraso.

Cependant, au mépris des personnels, au mépris de leurs revendications et au mépris des assemblées générales qui se sont tenues dans les établissements, des délibérations des instances universitaires qui ont refusé sans équivoque le processus de regroupement en cours,

le ministère a tout fait pour ne pas nous recevoir. Mais les revendications des personnels demeurent.

Lors de la séance du 24 juin du CNESER, les syndicats ont à nouveau majoritairement alerté le ministère sur la nécessité de mettre un terme, sans délai, au processus de regroupements et de fusions. La directrice de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelles a répondu vouloir « rendre obligatoire les regroupements sur tout le territoire » avant 2015. Sourd aux demandes des personnels et de leurs organisations syndicales, le ministère persiste donc et poursuit obstinément son plan de restructuration majeur, à l'échelle nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : 180 établissements doivent être réduits à une trentaine de ComUE concentrant à la fois les moyens financiers et tous les centres de décision, processus devant aboutir dans le même temps au démantèlement des organismes de recherche nationaux.

Le ministère poursuit imperturbablement sa funeste entreprise et a prévu de soumettre à l'avis du CNESER, ce 21 juillet, un nombre de statuts de ComUE moins important qu'il l'espérait et ceci grâce à la résistance des personnels. Notre lutte continue contre ces passages en force en force qui se traduisent dans les établissements par des décisions arbitraires imposées par les présidents d'universités et chefs d'établissements qui s'érigent en véritables potentats locaux.

Mobilisation indispensable dès les premiers jours de la rentrée

C'est pourquoi la FERC Sup CGT, invite ses syndicats d'établissements, à organiser dès la rentrée de septembre, des AG afin que les personnels puissent se réunir, déterminer leurs revendications et exiger l'arrêt immédiat de tous les processus de mise en place des fusions et des ComUE.

Comme elle l'a fait le 18 juin, la FERC Sup CGT prendra ses responsabilités et se rapprochera notamment des organisations ayant appelé au 18 juin pour élaborer les conditions de la mobilisation la plus large qui permettra de mettre en échec les plans ministériels de régionalisation et de démantèlement de notre système public et national d'enseignement supérieur et de recherche.

La FERC Sup CGT appelle les personnels à tout mettre en œuvre pour s'opposer aux projets de fusion ou de regroupement et à se tenir prêts, à la rentrée, pour la réaction d'ensemble qui s'impose.